

- 325-18(2) Le député de Frame Lake fait une déclaration sur le système de réglementation de la fracturation hydraulique.
- 326-18(2) La députée de Yellowknife Centre fait une déclaration sur le centre de jeunesse Rainbow Coalition.
- 327-18(2) Le député de Kam Lake fait une déclaration sur le programme de guérison pour homme A New Day / Un nouveau jour.
- 328-18(2) Le député du Deh Cho fait une déclaration sur la sensibilisation au cancer durant le mois d'octobre.
- 329-18(2) Le député du Delta du Mackenzie fait une déclaration sur les services infirmiers à Tsiigehtchic.
- 330-18(2) Le député du Sahtu fait une déclaration sur les travaux d'assainissement à la suite du transfert de responsabilités.
- 331-18(2) Le député de Nunakput fait une déclaration sur le projet d'atténuation de l'érosion des berges de Tuktoyaktuk.

Remerciements

- 12-18(2) Le député de Hay River Nord rend hommage à Alison Kilgour, lauréate de la récompense pour longs états de service au GTNO.

Pétitions

- 4-18(2) Le député de Nahendeh présente une pétition sur le financement des ateliers sur la gouvernance des administrations scolaires.

Documents déposés

- 163-18(2) Budget des immobilisations du ministère des Transports et du ministère des Travaux publics et des Services pour 2017-2018. Déposé par le ministre des Finances
- 164-18(2) Taking Care of Business (mettre l'accent sur les entreprises) n° 5. Déposé par le ministre des Finances.

- 165-18(2) Plan d'activités de 2016-2017 de la Société d'investissement et de développement des TNO. Déposé par le ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- 166-18(2) Rapport de 2015-2016 de la Société d'investissement et de développement des TNO. Déposé par le ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- 167-18(2) Correspondance électronique entre David Poitras et la députée Julie Green. Déposée par la députée de Yellowknife Centre.
- 168-18(2) Correspondance électronique entre David Poitras et le député Alfred Moses. Déposée par la députée de Yellowknife Centre.
- 169-18(2) Correspondance électronique entre David Poitras et le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. Déposée par la députée de Yellowknife Centre.

Avis de motion

- 26-18(2) Prématurnelle. Avis donné par la députée de Yellowknife Centre.

Motions

- 24-18(2) Ajournement prolongé de la Chambre jusqu'au 25 octobre 2016

Proposée par la députée de Yellowknife Centre.

JE PROPOSE, avec l'appui du député de Great Slave, que, nonobstant la règle n° 4, la présente Assemblée ajourne ses travaux le 20 octobre 2016 pour les reprendre le mardi 25 octobre 2016;

EN OUTRE, je propose que si, à tout moment avant le 25 octobre 2016, le président, après consultation avec le Conseil exécutif et les députés de l'Assemblée législative, est convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir avant le moment fixé par une motion d'ajournement, il pourra en faire l'annonce, et la Chambre devra en conséquence se réunir au moment indiqué et poursuivre ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à ce moment.

La proposition est mise aux voix; la motion est ADOPTÉE.

Proposée par le député de Frame Lake.

Je PROPOSE À PRÉSENT, avec l'appui du député de Tu Nedhe-Wiilideh, que le cadre de référence suivant concernant l'évaluation à mi-parcours soit adopté :

- 1) Le Conseil exécutif et le Comité permanent des priorités et de la planification doivent chacun évaluer le progrès accompli dans la mise en œuvre du mandat, rendre leurs rapports publics et les déposer à la Chambre le plus tôt possible;
- 2) Le mandat doit être, si nécessaire, passé en revue par le Conseil exécutif (avec les observations du Comité permanent des priorités et de la planification), examiné par le caucus et, à la première séance de la troisième session, déposé en vue d'un débat, d'une modification et d'une adoption.
- 3) Un Comité d'évaluation à mi-parcours, comptant 19 députés, est par la présente établi;
- 4) Les séances du Comité d'évaluation à mi-parcours seront tenues publiquement et seront présidées par un député ou plus;
- 5) Les réunions du Comité d'évaluation à mi-parcours s'effectueront comme suit :
 - a) Le premier ministre devra s'exprimer pendant au plus dix minutes sur son leadership et l'exécution de ses fonctions ainsi que sur l'exécution des fonctions du Conseil exécutif. Tous les députés pourront poser deux questions, n'excédant pas deux minutes chacune. Les réponses n'excéderont pas deux minutes;
 - b) Tous les ministres, en ordre alphabétique (des noms de famille), devront s'exprimer pendant au plus cinq minutes sur leur leadership et sur l'exécution de leurs fonctions. Tous les députés pourront poser deux questions, n'excédant pas deux minutes chacune. Les réponses n'excéderont pas deux minutes;
 - c) Les députés doivent se comporter avec dignité et respect et suivre les procédures du Comité territorial chargé des postes de leadership, s'il y a lieu;

- d) Au terme du processus décrit ci-dessus, les députés seront appelés à voter secrètement pour témoigner, lors d'un forum ouvert;
- i. de leur confiance ou de leur défiance à l'égard de l'exécution des fonctions et du leadership du Conseil exécutif;
 - ii. de leur confiance ou de leur défiance à l'égard de l'exécution des fonctions et du leadership de chaque ministre;
- e) Le greffier compte les votes. Le nombre total de votes n'est pas annoncé. Le président annonce d'abord les votes globaux obtenus par le Conseil exécutif et ensuite ceux obtenus par chaque ministre en ordre alphabétique (des noms de famille);
- f) En cas d'égalité des votes, le président annoncera un vote de confiance à l'égard du Conseil exécutif et des ministres.

EN OUTRE, que le Comité permanent des priorités et de la planification rencontre annuellement tous les ministres pour effectuer une évaluation orale de leur rendement (similaire à celle en milieu de travail) et pour permettre aux ministres d'aborder les questions de rendement qu'ils pourraient avoir pour les comités. Ces rencontres devraient être informelles et avoir lieu à huis clos pour favoriser des discussions honnêtes.

La députée de Yellowknife Centre demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : M. Simpson, M. Blake, M. McNeely, M. Vanthuyne, M. Testart, M. Beaulieu, M. Thompson, M. O'Reilly, Mme Green, M. Nadli, M. Nakimayak. (11)

Contre : (0)

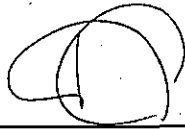
Abstentions : ministre A. Moses, ministre C. Cochrane, ministre G. Abernethy, ministre R. R. McLeod, ministre R. C. McLeod, ministre W. Schumann, ministre L. Sebert. (7)

La motion est ADOPTÉE.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

Le comité plénier fait l'examen du document déposé TD 143-18(2) Budget des immobilisations pour 2017-2018. Le président donne une mise à jour sur les progrès effectués.

Le président ajourne l'Assemblée à 17 h 29.



Monsieur Jackson Lafferty
Président de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative